



Grandes cultures

N°11
28/04/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHO

FREDON Nouvelle-Aquitaine

philippe.penichou@fredon-na.fr

Suppléance : **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON Nouvelle-Aquitaine**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON Nouvelle-Aquitaine**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs 87000

LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/AA »**



Edition Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Stades phénologiques** : de « 3 nœuds » (33) à « fin épiaison » (59).
- **Septoriose** : pression en hausse, vigilance accrue.
- **Rouille jaune** : surveillance des variétés sensibles (Némo notamment).
- **Rouille brune** : surveillance des variétés sensibles à partir de « 2 nœuds ».
- **Oïdium (BTH-OH-Triticale)** : en hausse sur BTH - Surveiller les variétés sensibles.
- **Rhynchosporiose (OH-Triticale), helminthosporiose (Orge)** : surveillance jusqu'à « Sortie des barbes » (49). Conditions favorables.
- **Pucerons** : présences signalées. Contrôle des jeunes épis.
- **Fusariose des épis** : le point la semaine prochaine.

Maïs

- **Stades phénologiques** : semis en cours.

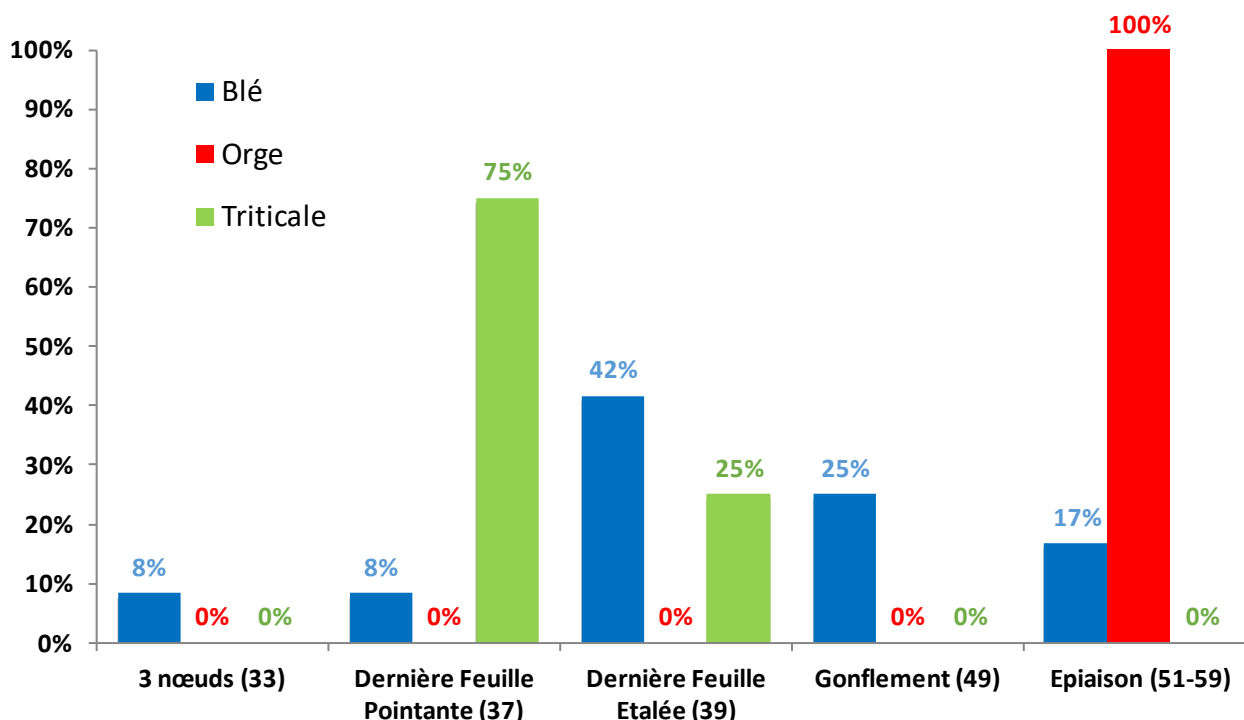
Céréales

Croissance toujours vigoureuse de la végétation à la faveur des conditions douces et humides actuelles. L'épiaison a débuté pour les blés les plus précoces et est généralisée pour les orges. Un régime d'averses s'installe pour plusieurs jours.

La situation sanitaire est globalement bonne.

21 parcelles observées cette semaine : 12 blés, 5 orges, 4 triticales.

Stades phénologiques



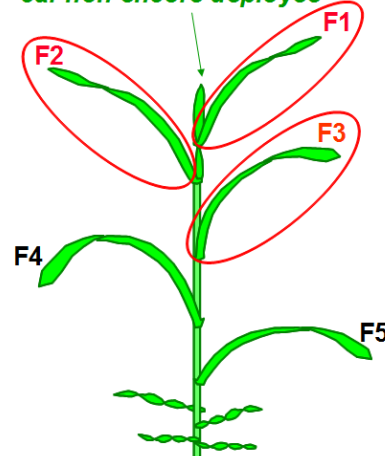
Comment sont notées les maladies du feuillage ?

Chaque étage foliaire complètement déployé (F1 ; F2 ; F3...) fait l'objet d'une notation de présence ou d'absence de la maladie (fréquence exprimée en pourcentage).

Correspondances feuilles visibles/feuilles définitives selon les stades :
(S. Désiré - FDGDON64)

Feuille déployée	Au stade 1 nœud BBCH31	Au stade 2 nœuds BBCH32	Au stade dernière feuille pointante BBCH37	Au stade dernière feuille étendue BBCH39
	Cela correspond aux feuilles définitives suivantes :			
F1	F4	F3	F2	F1
F2	F5	F4	F3	F2
F3	F6	F5	F4	F3

Feuille pointante pas comptée car non encore déployée



Les tableaux des sensibilités variétales vis-à-vis des maladies présentés dans ce bulletin sont issus des publications annuelles d'Arvalis « Choisir et décider ».

Blé tendre d'hiver

Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade	%Septo F3	%Septo F2	%Septo F1
23	Evaux Les Bains	12-oct	LG Armstrong	Gonflement	30	0	0
87	Mézière S/Issoire	24-oct	Activus	/			
87	Verneuil S/Vienne	25-oct	Midas	/			
87	Flavignac	26-oct	Chevalier (SF)	DFP	10	0	0
23	Evaux Les bains	27-oct	Camp Rémy	DFE	/	40	0
23	Peyrat La Nonière	28-oct	Némo	DFE	10	0	0
87	Glandon	28-oct	Colmetta	/			
87	Aixe S/Vienne	29-oct	LG Absalon	Gonflement	0	0	0
87	Nexon	29-oct	Providence	Déb. épiai.	10	0	0
87	Sérilhac	30-oct	Némo	Gonflement	/	20	0
87	Berneuil	30-oct	LG Armstrong	¼ épiaison	10	0	0
87	Saint Laurent S/Gorre	10-nov	Sy Moisson	/			
19	Uzerche	18-nov		DFE	20	0	0
23	Saint Etienne de Fur.	20-nov	Activus	DFE	20	0	0
87	Saint Yrieix La Perche	21-nov	Energo	/			
87	Saint Hilaire Bonneval	21-nov	Rubisko	3 nœuds	0	0	0
87	Couzeix	19-nov	Descartes	DFE	10	0	0

Les notations septoriose sont reportées dans le tableau pour les parcelles ayant atteint le stade 2 nœuds et plus.

• Septoriose

Observations du réseau :

- Parcelle à 3 nœuds (1) : la maladie est absente des feuilles du haut : seuil indicatif de risque non atteint.
- Parcelle à « Dernière Feuille Pointante » (1) : 10 % des F3 : seuil indicatif de risque non atteint.
- Parcelles à « Dernière Feuille étalée » et plus (10) : seuils atteints pour les 2 présentant des nécroses sur les feuilles F2. Pour les autres (8), les F3 sont soit peu ou pas endommagées.

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuils indicatifs du risque :

	Au stade 2 nœuds (BBCH32)	Au stade dernière feuille pointante (BBCH37)	Au-delà du stade dernière feuille étalée (BBCH39)
Variétés sensibles à très sensibles	Quand 20 % des F2 actuelles présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 actuelles présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 présentent des symptômes
Variétés moins sensibles	Quand 50 % des F2 actuelles présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 actuelles présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 présentent des symptômes

Risque septoriose calculé du 24/04/2020 au 01/05/2020 – Données météo du 25/04/2020
(modèle septoriose ARVALIS – Institut du végétal)

4 variétés - 2 dates de semis

	Station Météo	BOREGAR		SY MOISSON		CHEVALIER		AREZZO	
		25/10/2019	25/11/2019	25/10/2019	25/11/2019	25/10/2019	25/11/2019	25/10/2019	25/11/2019
Département 87	LIMOGES								
	MAGNAC-LAVAL								
Département 23	GENOUILLAC								
	LA SOUTERRAINE								
Département 19	BRIVE								

	Risque faible
	Risque modéré
	Risque fort

Évaluation du risque

La majorité des situations a atteint les stades où la prise de décision s'impose. L'objectif est de préserver les 3 dernières feuilles en bon état sanitaire.

Les nécroses consécutives aux pluies contaminatrices de mi-avril et suivantes seront visibles progressivement à partir de la semaine prochaine. Désormais toutes les feuilles déployées sont exposées au risque septoriose et le chemin est encore long avant la fin floraison (69) !

Pour les cultures aux stades 32 (2N), 33(3N) et 37 (DFP), la situation peut être encore évaluée au champ en tenant compte de la sensibilité variétale, de la fréquence de taches déjà visibles sur les feuilles F4 définitives et du secteur géographique (Gradient est/ouest du territoire).

Références		Les plus résistantes		Nouveautés et variétés récentes	
Résistante (Note à titre indicatif ≥ 7)		RGT CESARIO IZALCO CS	LG ABSALON LG ARMSTRONG CHEVIGNON	CUBITUS LUMINON KWS EXTASE AMBOISE	SOLIVE CS SY ADORATION
Peu sensible (Note à titre indicatif = 6.5)		SYLLON SANREMO PIBRAC	KWS DAKOTANA PASTORAL FRUCTIDOR SOPHIE CS	MACARON CAMPESINO HYXPERIA APOSTEL	GEDSER SY PASSION FANTOMAS METROPOLIS ORTOLAN PORTHUS RGT PULKO
Moyennement sensible (Note à titre indicatif = 6)		ORLOGE MUTIC TRIOMPH REBELDE	MORTIMER (BOLOGNA) ASCOTT CREEK RGT SACRAMENTO NEMO	FORCALI FILON ASCOTT CREEK NEMO	ANDROMEDE CS ALBATOR JOHNSON SORBET CS CONCRET MONITOR OLBIA PROVIDENCE SOLIFLOR CS
Assez sensible (Note à titre indicatif = 5.5)		SEPIA RUBISKO	UNIK RGT LIBRAVO ADVISOR	LG AURIGA RGT DISTINGO	RGT LEXIO
Très sensible (Note à titre indicatif ≤ 5)		OREGRAIN BERGAMO CELLULE		RGT VOLUPTO	

() : à confirmer

Les plus sensibles

Tableau des sensibilités variétales vis-à-vis de la septoriose.

• Rouille jaune

Observations du réseau :

Signalée cette semaine sur Némio à Séreilhac (variété très sensible).

Période de risque : à partir « d'épi 1 cm » (BBCH 30).

Seuils indicatifs de risque :

- Au stade « épi 1 cm » : présence de foyers actifs (plusieurs plantes contigües portant de nombreuses pustules pulvérulentes).
- A partir du stade 1 nœud (BBCH31) : dès les premières pustules.

Évaluation du risque

La surveillance des variétés sensibles est impérative ! Le caractère explosif de cette maladie doit conduire à la vigilance.

A consulter :

Bilan des races de rouille jaune 2019 (INRAE-BIOGER) et lancement de la campagne de prélèvement 2020.

Consultez la fiche Observatoire rouille jaune.

• Rouille brune

Observations du réseau :

Pas observée cette semaine.

Période de risque : à partir de 2 nœuds (BBCH 32).

Seuils indicatifs de risque : présence de pustules sur l'une des 3 dernières feuilles.

Évaluation du risque

Les cultures sont aux stades sensibles et la surveillance doit de poursuivre

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales vis-à-vis des maladies du blé dans le bulletin **N°9 du 14/04/2020.**

• Oïdium

Observations du réseau :

- Berneuil (87) : feutrages relevés cette semaine sur 30 % des F2 et 10 % des F3. (Variété assez résistante)
- Couzeix (87) : notés également sur 30 % des F3. (Variété sensible)

Période de risque : à partir « d'épi 1 cm » (BBCH 30).

Seuils indicatifs de risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).
- Autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).

Évaluation du risque :

La surveillance doit se poursuivre notamment sur variétés sensibles.

• Pucerons

En forte pullulation, leurs piqûres de prélèvements de sève peuvent provoquer des diminutions du nombre de grains par épi. L'activité des auxiliaires (Aphidolètes, coccinelles, chrysopes, micro-hyménoptères parasitoïdes, syrphes...), naturellement présents sur la parcelle, permet généralement le contrôle des populations.

Observations du réseau :

Des colonies sont présentes sur feuilles mais aucun épi infesté à ce jour.

Seuil indicatif de risque :

- 1 épi sur 2 colonisé.

Évaluation du risque :

Les conditions météorologiques actuelles ne sont guère favorables aux pullulations et peu de parcelles ont atteint épiaison. Le risque est faible à ce jour.



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service [DGAL/SDQSPV/2020-244](#) du 17/04/20

Orge

Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
23	Evaux Les Bains	13-oct	Memento	Déb. épiaison
87	Flavignac	26-oct	Queen	Déb. épiaison
23	Saint Marien	26-oct	Sy Phantoom	Fin épiaison
87	Saint Vitte S/Briance	26-oct	Orwell	Fin épiaison
27	Janailhac	27-oct	Memento	¼ épiaison

La pression est modérée mais les conditions à venir conduiront à une dégradation rapide de la situation.

• Oïdium

Observations du réseau :

Pas observée cette semaine

Période de risque : « « épi 1 cm » (30) à « Sortie des barbes » (BBCH 49).

Seuil indicatif de risque :

Plus de 20 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés sensibles sur un échantillon de 20 plantes. Valeur remontée à 50 % sur variétés moyennement et peu sensibles.

Ne pas intervenir si seulement présence de 1 ou 2 feutrages ou présence uniquement à la base des tiges.

Évaluation du risque

La surveillance des variétés sensibles doit se poursuivre jusqu'à épiaison.

• Rhynchosporiose

Observations du réseau : peu de relevés cette semaine

- Evaux Les Bains (23) : 10 % des F3.
- Saint Marien (23) : 20 % des F3 et 20 % des F4

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (49).

Seuil indicatif de risque pour les orges :

A partir du stade 1-2 nœuds jusqu'au stade gaine éclatée :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés sensibles sur un échantillon de 20 plantes.
- Plus de 25 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés moyennement à peu sensibles sur un échantillon de 20 plantes.

Évaluation du risque

Un point sanitaire s'impose dès la sortie des barbes.

• **Helminthosporiose**

Observations du réseau :

- Evaux Les bains : 10 % des F3.

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (49).

Seuil indicatif de risque :

A partir du stade 1-2 nœuds jusqu'au stade gaine éclatée :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés sensibles sur un échantillon de 20 plantes.
- Plus de 25 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés moyennement à peu sensibles sur un échantillon de 20 plantes.

Les taches d'helminthosporiose peuvent être comptabilisées en même temps que les taches de rhynchosporiose : si la somme des feuilles atteintes par l'une ou par l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon les sensibilités variétales), le seuil est atteint.

Évaluation du risque

Un point sanitaire s'impose dès la sortie des barbes.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales vis-à-vis des maladies de l'orge dans le bulletin **N°9 du 14/04/2020**.

Triticale

Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
23	Saint Chabrais	19-oct	Volko	DFP
23	Sainte Feyre	20-oct	Omeac	DFP
23	Bussière S/George	25-oct	Vuka	DFP
87	Rancon	11-nov	Volko	DFE

• Oïdium

L'oïdium est peu ou pas relevé sur notre réseau cette année.

Observations du réseau : pas d'observation cette semaine.

Période de risque : à partir d'épi 1 cm.

Seuil indicatif de risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des feuilles atteintes.
- Autres variétés : Plus de 50 % des feuilles atteintes.

Ne pas intervenir si seulement présence de 1 ou 2 feutrages ou présence uniquement à la base des tiges.

Evaluation du risque :

Surveillance impérative des variétés sensibles.

• Rhynchosporiose

Maladie présente sur 3 des 4 parcelles notées cette semaine mais les symptômes semblent en régression à la faveur de la croissance de la végétation.

Observations du réseau :

- Sainte Feyre (23) : 10 % des F3.
- Saint Chabrais (23) et : 10 % des F3.
- Rancon (87) : 10% des F3

Il existe des sensibilités variétales vis-à-vis de cette maladie.



**Rhynchosporiose sur triticale
(Fredon Nouvelle-Aquitaine)**

• Septoriose

Observations du réseau :

- Bussières Saint Georges : 30 % des F3 et 10% des F2.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil indicatif validé par de l'expérimentation concernant le complexe rhynchosporiose – Septoriose.

Cependant Arvalis propose un seuil indicatif de progression de la maladie :

Observer 20 plantes, le seuil indicatif est atteint si la présence de rhynchosporiose et/ou de septoriose est constatée dans les cas suivants :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles F4 définitives (F2 du moment au stade 2 nœuds) présentent des symptômes.
- Variétés peu sensibles : si plus de 50 % des feuilles F4 définitives (F2 du moment au stade 2 nœuds) présentent des symptômes.

Aucune grille de sensibilité variétale n'est proposée pour la septoriose.

Guide céréales à paille

Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un Guide de l'Observateur céréales à paille a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur céréales à paille](#)

La surveillance biologique de la filière « Maïs » se met en place sur le territoire Limousin.

3 parcelles ont fait l'objet d'une observation :

- Berneuil (87) : semis du 10/04, stade « 2 feuilles » (BBCH 12)
- Evaux Les Bains (23) : semis du 13/04, variété RGT Volodia, stade « 2 feuilles » (BBCH 12).
- Saint Chabrais (23) : semis le 25/04 variété LG30275.

• Adventices

Au moment du semis pour diminuer l'utilisation d'herbicide, il est possible de localiser la pulvérisation sur le rang, le produit sera appliqué à un tiers ou à la moitié de la surface de la parcelle selon les types de buse et la bineuse utilisés.

Quelques clés de réussite :

- L'herbicide localisé au semis peut être remis en cause si les conditions d'humidité du sol ne sont pas suffisantes ; un temps couvert les améliore.
- Un binage à 4-5 feuilles du maïs est impératif sur les situations à forte pression d'adventices. Dans ce contexte, un binage relais est nécessaire à 6-8 feuilles du maïs juste avant l'obtention du couvert par celui-ci.
- Un équipement « patte d'oie » avec recroisement de 5 cm entre chaque organe est indispensable => effet « scalp ». 5 pattes d'oie par inter rang de 75 cm couplées à un jeu de griffes améliorent la destruction des adventices.
- Attention au phénomène de « repiquage » lors de conditions pluvieuses rapprochées.
- Attention à un report de binage lié à des conditions météorologiques défavorables ; un développement plus important des adventices va rendre la destruction plus complexe.

Prochain bulletin : mardi 05 mai 2020

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture 23 et 87, OCEALIA, AGRICENTRE DUMAS, Sébastien PINTHON (agriculteur), EPLEFPA Limoges, EPLEFPA Saint Yrieix La Perche, EPLEFPA d'AHUN.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".